EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Envoyé en préfecture le 07/04/2023 Reçu en préfecture le 07/04/2023

Affiché le 11.04.2023

ID: 089-200039642-20230330-40_2023-DE

DEPARTEMENT DE L'YONNE

ARRONDISSEMENT D'AVALLON

COMMUNAUTE DE COMMUNES LE TONNERROIS EN BOURGOGNE

Nombre de conseillers :

- En exercice: 75
- Présents: 57
- Absent(s): 9
- Pouvoir(s): 9
- Votants: 66

Délibération n° 40-2023

Objet: AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

Application du Droit des Sols

Fonds Façade Monsieur Jean-Michel MANOEL Le trente mars deux-mille-vingt-trois à dix-neuf heures, le Conseil Communautaire, légalement convoqué, s'est réuni à la salle polyvalente d'Ancy-Le-Franc, sous la présidence de Monsieur Régis LHOMME, 1^{er} Vice-président.

Etaient présents: Aisy-Sur-Armançon: M. MURAT Olivier, Ancy-Le-Franc: M. DELAGNEAU Emmanuel, M. DICHE Jean-Marc, M. ROBETTE Jacques, Ancy-Le-Libre: Mme BURGEVIN Véronique, Argentenay: M. TRONEL Michel, Argenteuil-Sur-Armançon: M. MUNIER Patrice, Arthonnay: M. LEONARD Jean-Claude, Bernouil: M. FOURNILLON Dominique, Chassignelles: M. TRUCHY Maryan, Cheney: M. CALONNE Marc, Collan: Mme GIBIER Pierrette, Cruzy-Le-Châtel: M. DURAND Thierry, Cry-Sur-Armançon: M. DE PINHO José, Dyé: M. DURAND Olivier, Flogny La Chapelle: M. CAILLIET Jean-Bernard, M. DEPUYDT Claude, Mme DRUJON Nathalie, Fulvy: M. BIZIOT Hervé, Gigny: M. REMY Georges, Jully: M. FLEURY François, Junay: M. PROT Dominique, Lézinnes: Mme RIS Jeannine, Mélisey: M. BOUCHARD Michel, Molosmes: M. BUSSY Dominique, Nuits-Sur-Armançon: M. GONON Jean-Louis, Pacy-Sur-Armançon: M. GOUX Jean-Luc, Perrigny-Sur-Armançon: Mme DAL DEGAN MASCREZ Anne-Marie, Pimelles: M. RETIF Adrien, Ravières: M. FOREY Vincent, Roffev: M. GAUTHERON Rémi, Rugny: M. NEVEUX Jacky, Saint-Martin-Sur-Armançon: M. LEMAIRE Benjamin, Sambourg: M. PARIS Stéphane, Sennevoy-Le-Bas: Mmc RAOUX Roscline, Sennevoy-Le-Haut: M. MARONNAT Jean-Louis, Serrigny: Mme THOMAS Nadine, Mme DOLLIER Anne, Tanlay: M. ROY Yohan, Mme YVOIS Caroline, Tissey: M. SABOURIN Sébastien, Tonnerre: M. CLECH Cédric, M. DROUVILLE Michel, M. LENOIR Pascal, M. LETRILLARD Laurent, Mme ORGEL Emilie, Mme PRIEUR Chantal, M. ROBERT Christian, Mme TOULON Sylviane, Trichev: Mme GRIFFON Delphine, Tronchoy: M. DEZELLUS Emmanuel, Vézannes: M. LHOMME Régis, Vézinnes: M. PACAULT Philippe, Villiers-Les-Hauts: M. BERCIER Jacques, Vireaux: M. PONSARD José, Viviers: Mme JOUSSEAU Catherine, Yrouerre: M. ZANIN Alain.

Excusés ayant donné pouvoir : Epineuil : Mme SAVIE EUSTACHE Françoise (a donné pouvoir à Mme GIBIER Pierrette), Lézinnes : M. BRUMEAUX Michel (a donné pouvoir à M. TRONEL Michel), Ravières : M. LETIENNE Bruno (a donné pouvoir à M. FOREY Vincent), Tanlay : M. DELPRAT Eric (a donné pouvoir à M. ROY Yohan), Tonnerre : Mme BAILICHE Bahya (a donné pouvoir à Mme PRIEUR Chantal), Mme DUFIT Sophie (a donné pouvoir à M. LENOIR Pascal), Mme ELBACHIR Nicole (a donné pouvoir à M. PONSARD José), M. FICHOT Jean-François (a donné pouvoir à M. DROUVILLE Michel), M. MANUEL Lucas (a donné pouvoir à M. CALONNE Marc).

<u>Absents excusés</u>: *Baon*: M. CHARREAU Philippe, *Dannemoine*: M. KLOËTZLEN Eric, *Epineuil*: Mme JOUVEY Maryline, *Gland*: Mme CAMUS-NEYENS Sandrine, *Quincerot*: M. BETHOUART Serge, *Thorey*: M. NICOLLE Régis, *Tonnerre*: Mme AGUILAR Dominique, M. HAMAM Nabil, *Villon*: Mme CHAMPAGNE-MANTEAU Nadine.

Secrétaire de séance : M. GONON Jean-Louis

Date de convocation: 24 mars 2023

Vu la délibération n° 86-2017 en date du 7 septembre 2017 instaurant un dispositif de soutien à l'investissement type « Fonds Façades » par la communauté de communes « Le Tonnerrois en Bourgogne » (CCLTB),

Vu le règlement d'intervention « soutien communautaire en complément des fonds façades communaux et dispositifs assimilés » approuvé le 7 septembre 2017 et renouvelé le 2 avril 2019,

Vu la délibération n° 106-2021 en date du 25 novembre 2021 modifiant le règlement d'intervention « soutien communautaire en complément des fonds façades communaux et dispositifs assimilés »,

Vu la délibération n° 2022/167 en date du 18 juillet 2022 de la commune de Tonnerre accordant une subvention de 3 538,00 €,

Considérant la demande de subvention reçue le 13 décembre 2022 pour Monsieur Jean-Michel MANOEL, au titre du fonds façade pour un immeuble sis 32 rue Jean Garnier à Tonnerre (89700),

Considérant que les travaux de rénovation sur ledit immeuble sont conformes au règlement d'intervention,

Envoyé en préfecture le 07/04/2023 Reçu en préfecture le 07/04/2023

Affiché le 11.04.2023

ID: 089-200039642-20230330-40_2023-DE

Considérant que le plan de financement est le suivant :

Dépenses:

Recettes:

(*15 % du montant HT des travaux, la subvention étant plafonnée à 2 000 € ou 200 % de l'aide communale si son montant est inférieur à 1 000 euros).

Après en avoir délibéré, le Conscil Communautaire	66	pour	
	0	contre	
	0	abstention	

APPROUVE l'attribution de la subvention d'un montant de 1 516,13 € à Monsieur Jean-Michel MANOEL,

AUTORISE Madame la présidente, ou son représentant ayant reçu délégation, à faire procéder au versement de cette subvention.

Fait et délibéré, les jour, mois et an susdits. Pour copie conforme.

Le président de séance, Monsieur Régis LHOMME

1er Vice-président

Le secrétaire de séance, Monsieur Jean-Louis GONON

Le vice-président :

Certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte,

 Informe que le présent acte peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif dans un délai de deux mois à compter de sa transmission en Préfecture, de sa publication, et de sa notification (le cas échéant, pour les délibérations à caractère individuel).